

Votre contact

Eric CHODRON DE COURCEL
ORCHESTRA GESTION PRIVEE



edecourcel@wanadoo.fr



DER

Document d'Entrée en Relation

2024

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

La présente fiche ou Document d'Entrée en Relation est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

CHODRON DE COURCEL Eric

345 Av. de la 1ère DFL
83220 LE PRADET

Téléphone :
Email : edecourcel@wanadoo.fr

INFORMATIONS

L'Entreprise:

SAS ORCHESTRA GESTION PRIVEE
345 Av. de la 1^{ère} DFL - 83220 LE PRADET

SAS au capital de 1000€ - RCS Toulon 811 931 534 - SIRET 811931534 00010 - Code NAF 7022Z - Numéro ORIAS : 15.005.097

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15.005.097

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré sous le numéro DOI5497 auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°15005097

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles

Numéro de police : 1127788909

Numéro d'adhérent : 229825

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Conseiller en investissement financier (CIF)	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Altaroc	Société de gestion	Convention de courtage	Commissions sur placements
EIFFEL INVESTMENT GROUP	Société de gestion de portefeuille	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
France Valley	Société de gestion	Convention de courtage	Commissions sur placements

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15.005.097

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresse courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

N° ORIAS : N°15005097

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles

Numéro de police : 1127788909

Numéro d'adhérent : 229825

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Courtage d'assurances de personnes sans encaissement de fonds de tiers	115 000€	115 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AXA THEMA	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
ERES	Courtier en assurance	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
NORTIA	Courtier en assurance	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
VIE PLUS Suravenir	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours

Agent immobilier

Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, ne peut recevoir aucun fonds, carte professionnelle n°CPI83052018000026049 délivrée par la CCI du Var.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles

Numéro de police : 1127788909

Numéro d'adhérent : 229825

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Transaction sur immeuble et fonds de commerce sans maniement et détention de fonds	110 000€	110 000€

MÉDIATEURS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votredossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110 75441

PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso

2 rue de Colmar

94300 VINCENNES

Site internet: <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens économiques ou contractuels.

Au titre des honoraires s'il y a lieu après accord préalable, le conseiller est rémunéré comme suit : prestation de 150€ HT par heure passée.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Les modes de communication à utiliser entre ORCHESTRA GESTION PRIVEE et le client sont les suivants : réunions physiques, envois de courriers, envois de courriels, échanges par téléphone.

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : ORCHESTRA GESTION PRIVEE - 345 Av. de la 1ère DFL - 83220 LE PRADET

Par tel : 06 16 17 11 63

Par mail : edecourcel@wanadoo.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Monsieur Chodron de Courcel Eric pour études

Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au gérant et à ses employés agréés

Conformément à la loi « *informatique et libertés* », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Par courrier : ORCHESTRA GESTION PRIVEE - 345 Av. de la 1ère DFL - 83220 LE PRADET

Par téléphone Eric Chodron de Courcel : 06 16 17 11 63

Par mail : edecourcel@wanadoo.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :